

Atelier de travail Lecture publique du 5 juillet 2017

COMPTE-RENDU ET RELEVÉ DE PROPOSITIONS

Présents :

Jean-François BAULES (Técou, Vice-Président en charge des affaires culturelles), Sandrine ITRAC (Brens), Alain SORIANO (Gaillac), Caroline ANTONIO (Giroussens), Bruno JOUANNY (Parisot), Marion DUCLOT (Directrice Cabinet), Daniel GABARRE et Marion PELLEGRINI (Service Lecture Publique),

Excusés :

Claude ALBOUY (Graulhet)

Absents :

Christian DAVALAN (Cadalen), Ernest GIORGIUTTI (Cahuzac-sur-Vère), Christophe JUAN (Couffouleux), Gisèle PAGES (Couffouleux), Chantal TICHIT (Gaillac), Louisa KAOUANE (Graulhet), Christine ROLLAN (Lisle-sur-Tarn), Cécile DERREVEAUX (Rabastens), Daniel DON (Rivière), Bernard MIRAMOND (Salvagnac), Mireille BRUNWASSER (Salvagnac)

La réunion débute par une visite de la médiathèque de Gaillac commentée par Daniel Gabarre, chef de service Lecture Publique.

Jean-François Baulès rappelle que le 1^{er} objectif de l'atelier de travail lecture publique est de présenter une fiche d'identité synthétique de chacune des médiathèques du réseau. Cet outil permettra de dresser un état des lieux du réseau de médiathèques en vue de construire par la suite la politique de l'agglomération en matière de lecture publique. La réunion du jour a pour objet de présenter la fiche d'identité de la médiathèque de Gaillac.

Présentation de la médiathèque Gaillac (date d'intégration communautaire 1^{er} janvier 2007)

Jean-François Baulès rappelle que la fiche d'identité telle que présentée est un document de travail et qu'elle ne sera pas diffusée en l'état ; toute sa pertinence étant notamment de la comparer aux fiches d'identité des autres médiathèques du réseau.

La médiathèque de Gaillac appartient au réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération qui compte 7 autres sites. Les éléments ci-dessous dressent un bilan factuel de sa situation et une comparaison entre sa date d'intégration dans la communauté de communes Tarn & Dadou (1^{er} janvier 2007) et l'année 2016. Daniel Gabarre mentionne des difficultés dans le recueil des données 2007 pour ce site. Il est à noter que, si elle dispose de ses propres moyens, son fonctionnement est étroitement lié au réseau : chaque usager a la possibilité de réserver, d'emprunter et de retourner ses documents dans n'importe quelle médiathèque de l'agglomération. (les documents transitent deux fois par semaine via une navette spéciale). Toutes les médiathèques sont interconnectées, travaillent avec la même application métier et les mêmes bases de données. Chaque agent, quel que soit son site d'affectation peut être amené à travailler ponctuellement sur un autre site (remplacement, projets ou actions particuliers,...).

- **Éléments de fonctionnement**

- la surface du bâtiment est de 870 m² (avec la salle Touny Leris). La moyenne constatée en m² pour les villes de taille équivalente est de 1000m².

Il s'agit d'un bâtiment contraint, sous dimensionné dès son ouverture, tant en terme de superficie que de moyens alloués à son fonctionnement (moyens humains notamment). Ce retard a été compensé par la suite, ce qui en fait désormais, de part également le dynamisme propre à la ville, la médiathèque la plus fréquentée du réseau.

Le bâtiment est scindé en deux : la salle Touny Lérís (qui comprend la Cyberbase) et la partie médiathèque attenante à la mairie. La présence de la salle Touny Leris permet de la flexibilité dans le fonctionnement notamment pour les accueils de classe ; il est souligné que la mairie de Gaillac utilise également cette salle comme bureau de vote, ce qui pose de réels problèmes en terme d'organisation au moment des élections.

La proximité immédiate de la cyberbase, dont le fonctionnement est intégré à celui de la médiathèque est un atout qui permet à ce site de proposer une offre numérique importante.

L'accessibilité handicapé est rendue peu aisée par l'ascenseur en place ; en effet, il s'agit d'un ascenseur partagé avec la mairie, les usagers n'y ont pas accès librement et doivent demander la clefs aux agents en poste.

Entre 2007 et 2016, le nombre de places assises est passé de 45 à 56. Cette augmentation est issue de la volonté de faire évoluer la médiathèque d'un simple lieu passage à un lieu permettant aux usagers de se retrouver, d'échanger et de passer du temps, dans une optique de partage et de cohésion sociale renforcée. Cette idée (principe du 3^e lieu ou du tiers lieu) a notamment été développée dans l'aménagement des espaces du site mais aussi au niveau des services. Cependant, au vue de la configuration du bâtiment, il n'a pas été possible de proposer davantage de places assises. La moyenne de places assises pour un équipement de cette taille est de 60 en France, ce qui situe la médiathèque de Gaillac encore en dessous de la moyenne.

Le bâtiment souffre d'un problème aigu d'isolation en été. Il résiste très mal à la chaleur et peut devenir quasi impraticable en cas de forte chaleur, aussi bien pour le public que pour le personnel. Il est précisé qu'une étude thermique a été réalisée courant 2016 et a conclu que malgré les coûts et la dimension peu écologique, seule la mise en place d'une climatisation permettrait de répondre efficacement et durablement à cette problématique.

Les coûts d'entretien sont relativement peu élevés sur cet équipement.

- Prêts - collections :

- Entre 2007 et 2016, le nombre de documents est passé de 58 998 à 60 687. L'augmentation n'est pas très importante en raison du manque de place dans la médiathèque. Il est précisé que les collections de la médiathèque sont fondues dans le catalogue général du réseau, accessible depuis Internet. Si 60 687 exemplaires sont disponibles physiquement sur le site, les usagers ont le même accès aux 200 000 titres du catalogue général grâce à la réservation en ligne. 15 % des transactions de prêt/retour réalisées à Gaillac sont dirigées vers les autre sites du réseau.

Le budget d'acquisition des documents est passé de 63 985 € à 75 765 € sur la même période, ce qui traduit un taux de renouvellement important des collections.

Le nombre de prêts a quant à lui fortement augmenté, passant de 60 955 à 164 853. En effet, comme indiqué précédemment, cet équipement, sous-dimensionné au départ, a su rattraper son retard grâce notamment au dynamisme local et au travail réalisé par l'équipe de bibliothécaires. Il est à noter cependant que ces trois dernières années, les prêts subissent un tassement, notamment dans certains domaines (CD). Ce constat a conduit à une diversification des supports, notamment avec le jeu.

- Animations :

Peu de données disponibles concernant les animations pour l'année 2007. Ainsi, 1 673 personnes ont participé aux 55 animations proposées par la médiathèque en 2016 mais ces chiffres sont inconnus pour 2007. 25% des animations sont menées par des agents et non par des intervenants extérieurs. Il est également difficile de connaître l'origine des participants mais il est fort probable que les statistiques soient les mêmes que celles de la médiathèque Graulhet (40 % des participants aux animations sont hors commune).

Le budget animation a doublé entre 2007 et 2016 passant de 3 396 € à 7 956 €.

- Ouverture public :

La médiathèque est ouverte 24 heures par semaine (donnée inconnue en 2007) ; la moyenne nationale pour un établissement de cette catégorie est de 25 heures hebdomadaire.

- Détail des heures d'ouverture au public :

mardi 14h-18 / mercredi 10h-12h 14h-18h / jeudi 14h-18h / vendredi 9h-18h / samedi 10h-12h et 14h-17h00

La fermeture le samedi à 17h00 est souvent considérée comme prématurée par rapport aux usagers. Il est rappelé que la médiathèque de Graulhet ferme à 17h30 le samedi, survivance d'une spécificité locale. Autre spécificité locale au niveau du réseau : la médiathèque de Lisle-sur-Tarn est ouverte le dimanche matin de 10h à 12h, en raison de la présence du marché.

Jean-François Baulès précise qu'il est important d'harmoniser les pratiques tout en gardant les différences locales lorsque cela est nécessaire.

- Fréquentation :

Sur une journée, la fréquentation de la médiathèque a majoritairement lieu l'après-midi; l'essentiel de la fréquentation de la semaine se fait le mercredi (31,8%) et le samedi (30%), comme c'est le cas également à la médiathèque de Graulhet. Cependant, sur ces 2 journées, la plus forte fréquentation a lieu le mercredi à Gaillac alors qu'il s'agit du samedi à Graulhet.

Entre 2007 et 2016, la fréquentation générale est passée de 3 052 à 4 028.

Remarques :

- 70 % des usagers sont gaillacois. Cette proportion de locaux représente 90 % à Graulhet car nous sommes en présence d'un bassin de vie davantage fermé. Il serait intéressant de préciser l'origine des 30 % d'usagers hors commune de la médiathèque de Gaillac.

- Moyenne usagers actifs¹ : 26,7 % de la population de la commune / Moyenne nationale : 13 %
- Même supérieure à la moyenne nationale, la fréquentation subit un tassement ces dernières années. Il existe des difficultés importantes à «toucher » certaines franges de la population, en dépit d'outils de communication affinés d'année en année. Ce tassement de la fréquentation pose la question d'interventions hors les murs de la médiathèque pour aller chercher de nouveaux publics.
- Il demeure une faiblesse importante dans le dispositif d'évaluation de la fréquentation : les personnes fréquentant la médiathèque sans emprunter de documents sont nombreuses (bien que sans doute moins nombreuses que sur Graulhet) mais leur nombre reste inconnu.

- Répartition CSP :

Ces données n'ont pas été présentées pour la médiathèque de Graulhet ; il conviendra de les rajouter sur la fiche de synthèse de ce site.

Contrairement aux idées reçues, ce sont les moins de 18 ans qui fréquentent le plus la médiathèque (34,1%) ; les jeunes continuent de lire, cette proportion n'a pas diminué, au contraire, elle continue d'augmenter.

Certaines catégories sont très peu représentées : agriculteurs-exploitants (0,5%), artisans-commerçants-chef d'entreprise (2%), professions intermédiaires (2,8%).

La part des retraités est importante : 14,4 %.

Il sera intéressant de comparer la proportion de cadres fréquentant la médiathèque entre les sites de Gaillac (15 %) et de Graulhet.

Ces données seront désormais présentées dans la fiche d'identité de chacun des autres sites.

- Fréquentation établissements scolaires :

Les accueils de classes sont très nombreux sur Gaillac et ce depuis longtemps ; ainsi 40 classes de plus qu'à Graulhet sont accueillies pendant l'année. La médiathèque de Graulhet accueille essentiellement des écoles de la commune ; la médiathèque de Gaillac, quant à elle, accueille des élèves de Brens, Cadalen et Montans. La médiathèque est en surcharge en terme d'accueil scolaire, l'ouverture de la médiathèque de Cadalen prévue à la rentrée scolaire 2018 permettra d'alléger ce site.

Durant la période de référence, le nombre d'établissements touchés est passé de 10 à 15 soit 77 classes, 231 accueils et 1540 enfants touchés en 2016.

Aujourd'hui chaque classe est accueillie 3 fois par an quant elles le sont 1 à 2 fois au sein des médiathèque de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Il est souligné que 11 classes de 6ème visitent la médiathèque une fois par an. Le travail avec le collège est plus complexe, les attentes plus difficiles à cerner. Il est précisé que la médiathèque n'a pas matériellement les moyens de les accueillir davantage et que la présence de CDI au sein de

1 Usager actif : usager inscrit ayant emprunté au moins un document au cours de la période de référence

ces structures modifie le lien avec la médiathèque. Jean-François Baulès rappelle que la nouvelle médiathèque de Rabastens sera a proximité immédiate du collège ; il sera en revanche dans ce cas particulier nécessaire et indispensable de travailler en partenariat.

Il est également rappelé que depuis 2015, la priorité a été donnée au montage de projets communs avec les enseignants qui ont très largement adhéré à ce principe. Ainsi, avec seulement 30 % de projets communs médiathèque/enseignant en 2007, ce chiffre est désormais de 95 % en 2016 ; Jean-François Baulès souligne qu'il s'agit d'une énorme plus-value.

En plus des prêts réalisés lors des accueils, les écoles ont la possibilité d'emprunter des malles de livres qui sont livrées directement dans les écoles.

- Fréquentation centres de loisirs (NAP)

Le nombre d'établissements touchés est variable selon les années, mais il s'agit uniquement de centre de loisirs gaillacois. Cela représente 20 accueils à l'année. La cyberbase participe également à la prise en charge de ces accueils.

Jean-François Baulès rappelle que la question des NAP est à prendre en compte dans la réflexion et dans la mise en place d'une politique intercommunale de lecture publique en terme d'équité sur le territoire notamment. En effet, les NAP s'imposent à toutes les communes ; or, seules les communes disposant d'une médiathèque sur leur territoire peuvent bénéficier de ces accueils. Il faudrait peut-être que les communes prennent en charge financièrement ces accueils. La problématique transport/mobilité est à nouveau soulevée, il est en effet nécessaire que toutes les écoles du territoire aient accès à la médiathèque d'agglomération.

Il serait intéressant que dans le cadre des NAP, la priorité soit donnée au montage de projets communs comme cela a été le cas dans le cadre des accueils de classes classiques.

- Fréquentation établissements petite enfance (crèche, RAM)

4 établissements gaillacois font l'objet d'accueils à la médiathèque (aucun en 2007), soit 40 accueils réalisés sur l'année 2016 et 90 enfants touchés.

- Fréquentation maisons de retraites

3 établissements (1 en 2007), localisés sur Gaillac et Cadalen font l'objet de 8 accueils par an. Il est à noter le prêt de DVD une fois par mois au Club des aînés de Senouillac ; cela représente un coût car il convient de s'acquitter de droits.

- Fréquentation autres

Des CLAE (Gaillac, Cadalen, Bren) ainsi que la maison d'enfants Lucie Aubrac sont également accueillis à la médiathèque mais de manière très variable, cela dépend beaucoup des animateurs et des projets qu'ils mettent en place.

- Cyberbase

La gestion en régie directe a été transférée en 2012.

L'activité de la cyberbase s'organise autour de la consultation libre, la mise en œuvre d'ateliers d'initiation et la participation aux animations et aux accueils NAP de la médiathèque. La fréquentation relative à la consultation libre ainsi que celle relative aux ateliers ont augmenté :

- 413 contre 340 entre 2007 et 2016 pour la consultation libre ;
- 920 contre 770 pour les ateliers sur la même période.

Le taux de remplissage des consultations libres est de 57 % contre 91 à 93 % pour les ateliers.

75 % des personnes participants aux ateliers sont des retraités ; 72,8 % des personnes qui fréquentent la cyberbase sont des gaillacois.

La cyberbase est désormais ouverte 29h par semaine (25,5h en 2012). Au moment du transfert, les horaires d'ouverture ont été harmonisés avec ceux de la médiathèque notamment le samedi après-midi.

Le public est composé essentiellement de grands débutants, il ne s'agit absolument pas d'un Fablab ou d'un lieu présentant des technologies avancées, mais il répond à une attente et à une réelle demande.

Jean-François Baulès précise que le fonctionnement des 2 cyberbases (Gaillac/Graulhet) de la communauté d'agglomération est différent : la cyberbase de Gaillac est gérée en régie directe, alors que la gestion de celle de Graulhet a été confiée par la Ville à la MJC, à laquelle la communauté d'agglomération verse une subvention annuelle.

- **Éléments budgétaires et financiers**

Suite à l'évaluation du coût de la médiathèque par la CLECT du 15 février 2008, la retenue pour la ville de Gaillac s'est élevée à 333 131 € ; les emprunts n'ont pas été transférés.

- Fonctionnement :

Il est à noter qu'à ce jour les charges de fonctionnement (charges à caractère général et charges de personnel) s'élèvent à 575 517 €.

Les charges à caractère général ont peu évolué sur la période 2007-2016 (104 523 € / 126 959 €).

Les charges de personnel en revanche ont quasiment doublé (243 039 € / 448 558 €), ce qui s'explique par l'augmentation du nombre d'agents, nécessaire au vu de la taille de l'équipement.

- Personnel :

Ainsi, le nombre d'ETP (culture) entre 2007 et 2016 est passé de 6,8 à 12,2, auquel il convient de rajouter 1,1 agent d'entretien. La moyenne nationale est de 8,5 ETP (filiale culturelle).

- Investissement :

Entre 2007 et 2016, 121 548 € d'investissement ont été réalisés sur la médiathèque : logiciels, renouvellement PC, téléphonie, tablettes, mobilier, climatisation des bureaux, travaux de mise en conformité, revêtement sols extérieurs, cloison de la salle Touny Lérès, signalétique.

Pour l'année 2017, sont prévus 53 306 € HT d'investissement pour des travaux de câblage et d'électricité. Ces travaux sont prévus pour l'été ; au delà d'une mise aux normes nécessaire, il s'agit également d'installer un éclairage plus adapté aux usages de la médiathèque et de modifier l'espace accueil et notamment la banque d'accueil, trop imposante et peu ergonomique.

Jean-François Baulès souligne que les investissements réalisés durant cette période ne semble pas obéir à une logique générale, à une vision d'ensemble, notamment en ce qui concerne la connexion entre les 2 bâtiments. Il est indiqué que les plans d'un projet avec une entrée commune ont été réalisés il y a quelques années mais que cela n'a jamais abouti.

Questions diverses

- Jean-François Baulès rappelle que l'achat d'un nouveau logiciel avec un nouveau portail documentaire est prévu au budget. Il sera intéressant d'associer les élus du groupe de travail pour tester l'ergonomie des interfaces proposées.

- Bibliothèque départementale (BDT) : Jean-François Baulès indique que lors de la rencontre qui s'est déroulée en juin avec les services de la BDT, il a été décidé de définir dans un 1^{er} temps des axes de travail entre les 2 structures en vue de contractualiser ensuite ce partenariat. Il est précisé que la BDT n'intervient pas au niveau des médiathèques de Gaillac et Graulhet mais uniquement sur les médiathèques rurales. Daniel Gabarre indique que la BDT est spécialisée dans les fonds de plus d'un an, elle ne peut, au vue de son fonctionnement être réactive sur les nouveautés. Elle intervient également au niveau de l'action culturelle (ex : Contes en balade, intérêt sur les communes qui n'ont pas de médiathèque dans soucis d'équité), de la formation des agents ou encore du numérique.

- Office de Tourisme : le service lecture publique est en train de développer un partenariat avec l'Office de Tourisme ainsi que la mise en place d'un tarif vacanciers. Ce tarif existait sur l'ex-cora et a été étendu à l'ensemble des médiathèques de l'agglomération mais il s'agit à l'heure actuelle d'une coquille vide qu'il convient de développer.

- Médiathèque de Rabastens : le chantier a pris du retard, la réception devrait intervenir au mois de novembre. Le marché public relatif à l'acquisition du mobilier est en cours , le marché public relatif à l'acquisition de collections est quant à lui en cours de validation ; celui relatif à l'acquisition du nouveau logiciel métier sera lancé à la rentrée, il s'agira d'en équiper la médiathèque de Rabastens en premier. Le conseil d'agglomération n'a pas créé les 2 postes demandés. Le service lecture publique en lien avec Jean-François Baulès travaillera dès la rentrée à une réorganisation du service en vue d'un redéploiement du personnel. L'ouverture de la nouvelle structure est prévue à ce jour pour la fin du 1^{er} trimestre 2018.

- Actualité du service, retour sur 2 événements :

- la 4ème édition de la Fête du Jeu qui s'est tenue le 24 juin à la médiathèque de Graulhet a réuni plus de 800 visiteurs ;
- la vente de livres qui s'est déroulée le 1^{er} juillet à la médiathèque d Gaillac a permis de récolter 3 600 € de recettes.

La prochaine réunion se tiendra fin septembre (date à définir) à la médiathèque de Briatexte. Il s'agira de présenter les fiches d'identités des 6 autres médiathèques du réseau.